

Image not found or type unknown



## Succession donation

Par **Isounet**, le **23/12/2023** à **20:51**

Bonjour à tous. Mes parents ont donné de grosses sommes à mes frères pour un achat immobilier. Ils ont écrit une lettre pour qu'elles soient réintégrées dans la succession afin de ne pas léser les autres frères et sœurs. Mais rien n'a été fait chez le notaire. La lettre n'a pas été déposée chez un notaire mais trouvée dans un tiroir ou ma mère précise qu'il s'agit d'un don et doit être intégrée dans la succession. Que se passe-t-il à la succession pour les autres frères et sœur?

Par **Marck.ESP**, le **23/12/2023** à **22:40**

Bonsoir et bienvenue

Cette lettre a-t-elle été remise au notaire en tant que révélation de donations ?